ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNDS

Question écrite n° 88482

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le Centre national pour le développement du sport. Ce nouvel établissement public, qui succède au Fonds national du développement du sport, entend promouvoir la pratique sportive. Il accordera des subventions d'équipement aux collectivités locales et aux associations, Aussi, il souhaiterait connaître son fonctionnement et ses modalités d'actions pour faire rayonner le sport sur le territoire national et à l'étranger.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 88482
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2699